

Société française de musicologie

Revue de musicologie

Protocole de rédaction

juillet 2017

La *Revue de musicologie*, éditée par la Société française de musicologie, publie depuis 1917 des textes musicologiques couvrant l'ensemble des directions de recherche dans ce domaine, incluant les développements disciplinaires les plus récents. Il s'agit d'une revue scientifique, dans laquelle ne sont publiés que des textes originaux : le contenu des articles proposés ne doit avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure. La *Revue de musicologie* adopte strictement le principe d'évaluation par les pairs (*peer review*) effectué par son comité de lecture international et des experts extérieurs. Les textes soumis font *a minima* l'objet d'une double expertise anonyme, les rapporteurs sont désignés par le rédacteur en chef, en concertation avec le comité de rédaction, sur la seule base du sujet de l'article.

Contacts

Yves Balmer, rédacteur en chef de la *Revue de musicologie* :
yves.balmer@ens-lyon.fr

Guillaume Avocat, secrétaire de la Société française de musicologie :
sfmusico@club-internet.fr
00 33- (0)1 53 79 88 45

I. Proposition de textes

1. La *Revue de musicologie* remercie les auteurs d'adresser leur proposition au format .doc (ou .docx ou .rtf) et .pdf par courriel uniquement à revuedemusicologie@gmail.com (en copie à sfmusico@club-internet.fr), indiquant l'objet « proposition d'article pour la *Revue de musicologie* ». Dans cette version de travail, les illustrations, exemples musicaux et tableaux, légendés, seront inclus dans le texte. La mise aux normes du texte et des références est préférable mais n'est pas exigée à ce stade ; l'auteur se conformera en tous les cas aux usages académiques de rigueur.

2. La *Revue de musicologie* demande aux auteurs de joindre à leur premier message, dans un document séparé, une lettre d'accompagnement du texte, comprenant :

- le titre de l'article soumis,
- un court résumé synthétisant les conclusions principales du texte et les nouvelles sources mobilisées,
- l'affiliation académique (s'il y a lieu) et quelques lignes de présentation,
- les coordonnées pour le joindre (adresse, adresse électronique, téléphone).

3. La *Revue de musicologie* publie des textes de longueur variable, généralement compris entre 35 000 signes (5 500 mots) et 95 000 signes (15 000 mots) environ, notes de bas de page comprises.

4. La *Revue de musicologie* publie des textes en français et en anglais.

5. Il est possible de soumettre soit :

- un article scientifique,
- un texte à destination de la rubrique « Notes et documents ». Les textes publiés dans cette rubrique, généralement moins développés, se focalisent sur une source nouvellement découverte, qu'ils s'attachent à présenter et décrire. La dimension d'analyse est réduite, au profit d'une information factuelle et d'une présentation des perspectives de recherche qu'il ouvre.

L'auteur est invité s'il le souhaite à préciser la catégorie pour laquelle il a pensé son texte.

6. Afin d'assurer l'anonymat des expertises, les références à l'auteur, y compris à l'intérieur du texte et des notes de bas de page (remerciements, autoréférences, allusions personnelles, etc.) seront, dans la version de travail, supprimées ou réduites au minimum nécessaire. Si l'auteur de l'article renvoie à ses propres travaux, il veillera à ne laisser figurer dans cette version que ceux jugés incontournables et dont l'absence pourrait être critiquée par les experts au regard du sujet traité.

7. Après examen des rapports d'évaluation, le comité de lecture décide de refuser ou de publier, avec ou sans demande de remaniements, les textes proposés. Cette décision est communiquée aux auteurs par le rédacteur en chef dans un délai de six mois après l'envoi. Si l'auteur décide de soumettre à nouveau son texte, il explique clairement, dans un courrier séparé, les changements effectués qui répondent aux critiques formulées par les experts.

8. Une fois leur article accepté, nous demandons aux auteurs de bien vouloir nous transmettre, sous quatre à six semaines :

– L'article (texte seul) au format .doc (ou .docx ou .rtf) et .pdf, harmonisé selon les normes éditoriales décrites ci-dessous, en indiquant précisément la localisation des illustrations/exemples musicaux/tableaux par la mention « INSERT » suivie du numéro de l'illustration, de l'exemple musical ou du tableau.

– Une notice bio-bibliographique de l'auteur n'excédant pas 1000 signes (150 mots), et comprenant une adresse électronique.

– Un résumé en français et un résumé en anglais de 1500 signes (200 mots) chacun.

Il est demandé de se conformer au protocole du RILM, consultable à l'adresse suivante: <http://www.rilm.org/submissions/pdf/Abstracts.English.pdf>.

Nous demandons en outre à nos auteurs de bien vouloir traduire le titre de leur article en anglais.

– Un dossier comportant les exemples musicaux au format .pdf (un fichier par exemple).

Les exemples musicaux sont numérotés et légendés. Ils ne doivent pas dépasser 118 mm en largeur et 184 mm en hauteur; la hauteur des portées est 4.2 mm.

– Un dossier comportant les illustrations (au format .jpg) / schémas (au format .tiff): un fichier par illustration, en haute résolution (min. 300 dpi).

Les illustrations doivent être numérotées. Les légendes (titre et, le cas échéant, provenance, copyright) sont intégrées dans le corps du texte, à l'endroit où les illustrations doivent figurer. Les auteurs doivent s'assurer qu'ils détiennent les droits de reproduction et fournir à la Revue de musicologie la preuve de détention du droit de reproduction de chaque document.

– Un dossier comportant les tableaux au format .doc (ou .docx ou .rtf) et .pdf (un fichier par tableau).

Les tableaux sont numérotés et légendés.

II. Normes éditoriales

Présentation du texte

Les textes sont :

- composés en Times new roman 12 pt pour le texte, 11 pt pour les citations, 10 pt pour les notes (interlignage continu),
- paginés en continu.

Dans la mesure du possible, penser à :

- bien différencier les niveaux de titres (**1. Gras** ; *2. Italique* ; 3. Romain),
- surligner en couleur les caractères spéciaux, polices peu habituelles, ainsi que les éventuels renvois internes (qu'il est demandé de réduire au minimum),
- éviter d'utiliser le soulignement ou le gras (sauf pour différencier les niveaux de titres).

Présentation des notes de bas de page

Les notes sont présentées en bas de page et en numérotation continue. Les appels de notes sont placés, dans la mesure du possible, en fin de phrase, et, dans tous les cas, avant toute ponctuation (notamment avant le guillemet fermant d'une citation). Utiliser l'insertion automatique des appels de note de bas de page.

Présentation des citations

- Les citations longues sont présentées en caractères romains, sans guillemets, en corps réduit et en retrait, précédées et suivies d'un saut de ligne.
- Les citations courtes sont intégrées dans le corps du texte et présentées en caractères romains, entre guillemets à la française : « »
- Les guillemets de niveau 2 sont les guillemets anglais : “ ”
- Les guillemets de niveau 3 sont les guillemets simples : ‘ ’
- Pas de [...] ou ... en début et fin de citation, sauf s'il s'agit de la ponctuation de l'auteur cité.
- Dans le cas d'une traduction d'une citation (article en français), donner :
 1. dans le texte, la citation en français,
 2. puis en note l'original (en italiques) dans sa langue,
 3. suivi de la référence,
 4. suivi de la mention « Traduction de l'auteur ».

Règles typographiques

- Les siècles sont composés en chiffres romains, petites capitales : xvi^e siècle (et non 16^e ou XVI^e siècle).
- Les chiffres sont composés en toutes lettres.
- Les majuscules sont accentuées.
- Les termes en langues étrangères, les locutions et abréviations latines sont composés en italiques (sauf « cf. » et « etc. » en romain).
- Les noms de notes sont tous en italique (*do, ré, mi...*).
- Les mesures se notent ainsi : 4/4, 6/8...
- Les parenthèses dans les parenthèses se notent ainsi : ([xxccvvg])
- Abréger ainsi les mois de l'année dans les notes de bas de page (références bibliographiques) : janv. / fév. / mars / avr. / mai / juin / juil. / août / sept. / oct. / nov. / déc.
- Abréviations diverses (sauf pour les références en notes) :

Sfm : Société française de musicologie
Bulletin : *Bulletin de la Société française de musicologie*
Revue de musicologie : *Revue* pour le texte, éventuellement *Rdm* pour une référence brève (Exemple : *Rdm*, 58/2, 1972)
- Pour les cotes des documents, éviter les majuscules à l'ensemble des caractères.

Exemples :
Vm Fonds 136 Sfm, boîte 1 et non VM FONDS 136 SFM, boîte 1
Rés. Vmc 155 et non RES. VMC 155
AJ¹³ 550 et non AJ13/550

Exemples musicaux, illustrations et tableaux

Leur emplacement dans l'article est indiqué clairement (numéro + légende) et tous font l'objet d'un renvoi dans le texte (voir Exemple 1, voir Figure 1, voir Tableau 1).

Présentation des références bibliographiques

Règles générales :

- Le but des références étant de renvoyer vers les ouvrages cités, on simplifiera au maximum les informations données. Pour tous les cas non répertoriés dans les pages suivantes, on privilégiera toujours les informations pertinentes pour le lecteur.
- Lors d'un renvoi à un ouvrage entier, ne pas indiquer le nombre de pages.
- La ville de l'éditeur est réduite à la première portée sur le livre ou mentionnée dans les outils bibliographiques (se reporter au *Catalogue général* de la Bibliothèque nationale de France), dans son nom courant *en français* pour les textes en français (Londres et non London ; Rome et non Roma ; Vienne et non Wien...)
- La *Revue de musicologie* ne publie pas de bibliographie en fin d'articles.
- Tome, volume, mesure, etc. apparaissent en toutes lettres.
- Les renvois sous les formes suivantes (*ibid.*, *op. cit.*, *art. cit.*, *etc.*) sont bannis au profit de renvois expli-

- cites raccourcis au nom de l'auteur et au titre, éventuellement abrégé et suivi de trois points.
- Les mots d'origines latines (*in, passim...*) sont bannis au profit de mots français explicites, notamment utilisation systématique de « dans » pour les mentions d'articles dans les périodiques ou publications collectives. Pour une référence comportant plus de quatre auteurs, on emploiera la mention « et colab. » en lieu et place de « *et. al.* » Tous les auteurs seront mentionnés jusqu'au quatrième.
 - Veiller à concentrer les notes au maximum (préférez « voir » à des formulations plus longues comme « à ce sujet nous nous permettons de renvoyer à l'ouvrage de »...)
 - Seule la première lettre du titre prend une capitale initiale, sauf si un usage typographique l'exige.
Exemple : Stéphane Audoin-Rouzeau, Esteban Buch, Myriam Chimènes et Georgie Durosoir, dir., *La Grande Guerre des musiciens*, Lyon : Symétrie, 2009.
 - Dans le cas de titres en langue étrangère, on conserve la capitalisation originale, particulièrement dans le cas des références anglo-saxonnes (capitales aux noms, verbe, adjectifs et adverbes).
Exemple : Richard Taruskin, *The Danger of Music and Other Anti-Utopian Essays*, Berkeley : University of California Press, 2009.
 - Éviter au maximum les renvois internes à une note précédente.

1. Livres

Première citation : Prénom Nom, *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition : éditeur, date, pages citées.

Citations suivantes : P. Nom, *Titre* [ou *Titre abrégé...*], pages citées.

Exemple : Joël-Marie Fauquet, *César Franck*, Paris : Fayard, 1999, p. 176-180.

Citation suivantes : J.-M. Fauquet, *César Franck*, p. 24-25.

Exemple : Catherine Massip, *La vie des musiciens au temps de Mazarin (1643-1661). Essai d'histoire sociale*, Paris : Picard, 1976.

Citations suivantes : C. Massip, *La vie des musiciens...*, p. 54.

Remarques :

- Pour les ouvrages anciens, ou les ouvrages étrangers traduits, préciser si besoin la date de 1^{re} éd. et éventuellement en indiquer l'éditeur scientifique (selon la pertinence).
Exemples :
Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, [1^{re} éd. 1857], Paris : Flammarion, 2014.
Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, éd. Anne Princen, Paris : Flammarion, 2014.
- De manière générale, ne pas indiquer le nom des préfaciers, collaborateurs, etc. (dans de rares cas, si cela fait sens pour le lecteur dans le cadre de la démonstration, il est possible de les ajouter).
- Dans le cas de traductions, on notera, selon la pertinence, le nom du traducteur précédé de « trad. » et de la langue originale, selon le modèle suivant.
Exemple : Alfred Einstein, *La musique romantique*, trad. de l'anglais par J. Delalande, Paris : Gallimard, 1984.
Citations suivantes : A. Einstein, *La musique romantique*, p. 120.
- Fac-similé :
Exemple : Pierre Aubry, *La musicologie médiévale. Histoires et méthodes. Cours professé à l'Institut catholique de Paris, 1898-1899*, Paris : H. Welter, 1900 ; fac-similé, Genève : Slatkine Reprints, 1975, p. 1.

2. Éditions musicales

Première citation : Prénom Nom [de l'auteur de l'œuvre], *Titre. Sous-titre*, localisation dans la partition (« titre du mouvement », acte, scène, chiffres, numéros de mesure), éd. Prénom Nom [de l'éditeur scientifique], Lieu d'édition : éditeur, date, pages citées [si renvoi à l'édition entière, ne pas indiquer le nombre de pages].

Citations suivantes : P. Nom, *Titre* [ou *Titre abrégé...*], pages citées.

Exemple [renvoi à la partition entière] : Hector Berlioz, *Symphonie fantastique*, éd. Nicholas Temperley, Kassel : Bärenreiter, 2001.

Citations suivantes : H. Berlioz, *Symphonie fantastique*, p. 12.

Exemple [renvoi à un passage particulier de la partition] : Hector Berlioz, *Symphonie fantastique*, V, « Songe d'une nuit de Sabbat », mesures 24-26, éd. Nicholas Temperley, Kassel : Bärenreiter, 2001, p. 24.

Citations suivantes : H. Berlioz, *Symphonie fantastique*, V, « Songe d'une nuit de Sabbat », mesure 56, p. 26.

Exemple [renvoi à un passage particulier de la partition] : Alban Berg, *Wozzeck*, acte 1, scène 5, mesures 670-675, Vienne : Universal, 1954, p. 157-158.

Citations suivantes : A. Berg, *Wozzeck*, acte 1, scène 1, mesures 16-20, p. 8-9.

3. Éditions de textes

Première citation : Prénom Nom, *Titre. Sous-titre*, éd. Prénom Nom [de l'éditeur scientifique et des autres s'il y a lieu], lieu d'édition : éditeur, date, pages citées [si renvoi au livre entier, ne pas indiquer le nombre de pages]

Citations suivantes : P. Nom, *Titre* [ou *Titre abrégé...*], pages.

Exemple : Richard Wagner, *Sämtliche Briefe*, tome 5, éd. Gertrud Strobel et Werner Wolf, Leipzig : Deutscher Verlag für Musik, 1993.

Citations suivantes : R. Wagner, *Sämtliche Briefe*, p. 60.

Exemple : Hector Berlioz, *Critique musicale. 1823-1863*, volume 7, éd. Anne Bongrain et Marie-Hélène Coudroy-Saghaï, Paris : Société française de musicologie, 2013.

Citations suivantes : H. Berlioz, *Critique musicale...*, p. 23.

Remarque :

Mention de l'éditeur scientifique : réduire à la seule formule « éd. » (pas de « réunie, annotée et présentée » par exemple).

4. Ouvrages collectifs

Première citation : Prénom Nom, dir., *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition : éditeur, date, pages [si renvoi au livre entier, ne pas indiquer le nombre de pages]

Citations suivantes : P. Nom, *Titre* [ou *Titre abrégé...*], pages citées.

Exemple : Nicolas Donin et Laurent Feneyrou, dir., *Théories de la composition musicale au XX^e siècle*, 2 volumes, Lyon : Symétrie, 2013.

Citations suivantes : N. Donin et L. Feneyrou, *Théories de la composition...*, volume 1, p. 125-459.

5. Chapitre dans un ouvrage collectif

Première citation : Prénom Nom, « Titre de l'article », dans Prénom Nom, dir., *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition : éditeur, date, pages de l'article.

Citations suivantes : P. Nom, « Titre de l'article », pages citées.

Exemple : Pierre-Marie Gy, « L'hypothèse lotharingienne et la diffusion des tropes », dans Wulf Arlt et Gunilla Björkqvall, dir., *Recherches nouvelles sur les tropes liturgiques*, Stockholm : Almqvist & Wiksell, 1993, p. 231-237.

Citations suivantes : P.-M. Gy, « L'hypothèse lotharingienne... », p. 233.

6. Articles de périodiques

Première citation : Prénom Nom, « Titre de l'article », dans *Titre de la revue*, volume ou tome/numéro, année de publication, pages de l'article.

Citations suivantes : P. Nom, « Titre de l'article », pages citées.

Exemple : Samuel Baud-Bovy, « Sur une chanson de danse balkanique », dans *Revue de musicologie*, 58/2, 1972, p. 153-161.

Citations suivantes : S. Baud-Bovy, « Sur une chanson de danse balkanique », p. 159.

Exemple : Stephen Rumph, « Fauré and the Effable. Theatricality, Reflection, and Semiosis in the *mélodies* », dans *Journal of the American Musicological Society*, 68/3, 2015, p. 497-558.

Citations suivantes : S. Rumph, « Fauré and the Effable... », p. 500.

Remarques :

- Même s'il existe une maison d'édition pour le périodique cité, il est inutile de l'indiquer dans les références.
- Indiquer systématiquement le numéro de tome ou de volume, suivi de l'année de publication. Si plusieurs numéros paraissent annuellement l'indiquer selon le modèle « volume XX/numéro ».
- Dans le cas d'un numéro spécial de périodique, préciser le titre du numéro et ses éditeurs scientifiques selon le modèle suivant :

Exemple : *Fontes Artis Musicae*, 54/1, 2007 : Rémy Campos et Dominique Hausfater, dir., *L'interprétation musicale dans les fonds des bibliothèques*.

On citera un article dans ce périodique de la manière suivante :

Florence Gétéreau, « Les archives de la Société de musique d'autrefois (SMA), 1929-1975, conservées au musée de la Musique à Paris », dans *Fontes Artis Musicae*, 54/1, 2007 : Rémy Campos et Dominique Hausfater, dir., *L'interprétation musicale dans les fonds des bibliothèques*, p. 33-54.

7. Présentation des thèses

Première citation : Prénom Nom, *Titre de la thèse*, thèse de doctorat, université de soutenance, date.

Citations suivantes : P. Nom, titre de la thèse [ou Titre...], pages citées.

Exemple : Jean-Claire Vançon, *Le Temple de la Gloire. Visages et usages de Jean-Philippe Rameau en France entre 1764 et 1895*, thèse de doctorat, université de Paris-Sorbonne, 2009.

Remarques :

- Pour les thèses étrangères, on remplace la mention « thèse de doctorat » par le titre exact décerné. Conserver la capitalisation originale en langue étrangère. Conserver la dénomination de l'université dans la langue d'origine.

Exemple : Pamela Maxine Potter, *Trends in German Musicology, 1918-1945. The Effects of Methodological, Ideological, and Institutional Change on the Writing of Music History*, PhD diss., Yale university, 1991.

- Pour les mémoires délivrant d'autres diplômes, on remplace la mention « thèse de doctorat » par le diplôme concerné.

Exemples : « mémoire de master », « thèse de l'École des Chartes », « mémoire pour l'obtention du C.A. de professeur d'enseignement artistique », etc.

8. Publications en ligne

Exemple : Otto W. Neighbour, « Schoenberg, Arnold », dans *Grove Music Online*, www.grovemusic.com, consulté le 10 avril 2010.

Citations suivantes : O. Neighbour, « Schoenberg, Arnold ».

Exemple : Raphaëlle Legrand, « Orphée baro/queer », dans *Transposition: Musique et sciences sociales*, 3, 2013, <https://transposition.revues.org>, consulté le 15 mars 2016.

Citations suivantes : R. Legrand, « Orphée baro/queer », paragraphes 14-15.

Remarques :

- Indiquer les informations bibliographiques usuelles (auteur, titre et si possible une date de production du document).
- Ajouter l'adresse de l'URL ainsi que la date de consultation.
- Nombre d'URL n'étant pas pérennes, nous préconisons l'utilisation de l'URL du site (<http://www.oxfordmusiconline.com>), en lieu et place de celles propres à une page (<http://www.oxfordmusiconline.com/subscriber/article/grove/music/L2286387?q=weber&search=quick&pos=3&start=1#firsthit>).
- Si la mise en page inclut des balises de références, on indiquera, lors d'un renvoi vers un passage précis, le ou les numéros de paragraphe ou lignes.
- Les hyperliens doivent être désactivés, de couleur noire, et non soulignés.

9. Présentation des sources

Remarques générales :

- Localisation des documents : se conformer systématiquement aux abréviations du *RISM* : <http://www.rism.info/en/sigla.html>

Exemples :

Bibliothèque nationale de France, Département de la Musique	F-Pn
Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits	F-Pnm
Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque-musée de l'Opéra	F-Po
Archives nationales	F-Pan

Attention : F-Pn ne désigne que le Département de la musique et non la BnF en général.

Attention : dans le cas de fonds d'archives non répertoriés par le RISM, indiquer le lieu en toutes lettres à la première occurrence. Limiter ensuite les indications aux seules mentions indispensables pour retrouver le document cité.

- La cote du document suit, après une virgule, la localisation. La cote ne doit présenter que les majuscules nécessaires. Les catalogues informatiques comme le *Catalogue général* de la Bibliothèque nationale de France présentent l'ensemble des cotes en majuscule : les réduire au minimum (voir ci-dessus, *Règles typographiques*, p. 3).

Correspondances :

- Citation des lettres conservées au département de la musique de la BnF : utiliser les mentions « L.a. » ou « N.l.a » pour mentionner les cotes des Lettres autographes ou Nouvelles lettres autographes, suivies du numéro.
- Le lieu d'envoi de la correspondance est facultatif.
- Si la date est restituée, l'intégrer entre crochets.
- Utiliser les abréviations de mois.

Exemples :

Lettre de Gabriel Fauré à Marguerite Hasselmans, Paris, 7 nov. 1919, F-Pn, N.l.a. 305 (404).

Lettre de Hector Berlioz à Monsieur Morel, 1^{er} nov. 1854, F-Pn, L.a. Berlioz Hector (239).

Lettre de Lionel de La Laurencie à André Pirro, Paris, 21 avr. 1915, F-Pn, L.a. La Laurencie Lionel de (100).

Remarque : mentionner en entier les prénoms des expéditeurs/destinataires lors de la première occurrence, uniquement l'initiale lors des occurrences suivantes.

Autres documents :

Restituer un titre, s'il s'agit d'un document non titré, en se conformant aux catalogues de bibliothèques ou aux notices du *RISM*.

Exemples :

Ludwig van Beethoven, esquisses pour le 4^e mouvement du *Quatuor à cordes* op. 131,

F-Pn, W-6 (6).

Programme du Concert des amateurs du 15 mai 1926, F-Pn, Vm Fonds 136 Sfm, boîte 3.

Quelques spécificités pour les articles rédigés en anglais :

- Ne pas insérer d’espaces avant la ponctuation.
- Utiliser les guillemets anglais doubles “ ” (1^{er} niveau) et simples ‘ ’ (2^e niveau).
- Les guillemets fermants sont rejetés après la ponctuation.
- Les appels de note sont rejetés après la ponctuation.
Exemple : Daniel François Scheurleer, reported to Adler, who as Austrian could not participate at the event: “The Congress in Paris was not bad as a first attempt after the war. There were delegates from many countries. One got the impression that one wants to return back to work.”¹
- Utiliser les tirets longs (—).
- Appliquer la règle anglo-saxonne des majuscules pour les titres en anglais (capitales à tous les mots importants – noms, adjectifs, verbes).
Exemple : Richard Taruskin, *The Danger of Music and Other Anti-Utopian Essays*, Berkeley: University of California Press, 2009.
- Les indications de paginations se font comme suit : p. 217 mais pp. 217–28.
- Intégrer des espaces autour de ... signalant une ellipse (pas de crochets).
- Abréger ainsi les mois de l’année dans les notes de bas de page : Jan. / Feb. / Mar. / Apr. / May / June / July / Aug. / Sept. / Oct. / Nov. / Dec.